



On refuse de m'envoyer mon diplome

Par **faben**, le **18/01/2009** à **19:05**

bonjour, j'ai, en juillet 2008 présenté un mémoire en vue de l'obtention d'un Diplome Universitaire troubles envahissants du développement.

En octobre les résultats sont tombés. Les personnes ayant obtenu le diplome en ont été avertis par courrier où on leur demandait d'envoyer à la faculté une enveloppe timbrée à 4 euros 50 pour l'expédition dudit diplôme. (inutile de vous préciser que je n'ai jamais reçu de courrier).

J'ai donc envoyé plusieurs mails à la personne en charge qui m'a répondu, sans doute lassée, que j'avais obtenu mon diplome et qu'il fallait que je me déplace pour venir le récupérer.

J'ai donc décidé de faire comme les autres c'est-à-dire d'envoyer un courrier timbré à 4.50 euros, afin que l'on m'expédie mon diplôme.....et depuis le 8 décembre, je n'ai rien.

La fac se trouve à 70 km de mon domicile (soit 140 AR). J'ai appelé cette secrétaire qui est restée très évasive et m'a dit qu'elle allait voir avec sa collègue. Mais je me doutais que rien ne serait fait (cela fait plus de deux semaines). Je dois ajouter qu'il y a eu des antécédents concernant mon inscription : en effet, j'ai dû faire intervenir le doyen.

Je ne sais pas ce que cette personne me reproche, pourquoi elle agit ainsi, je vous demande alors de m'aider et vous en remercie par avance.

Par **frog**, le **18/01/2009** à **19:25**

De mes quatre années d'expérience avec l'administration d'une université parisienne, j'ai retenu qu'il fallait toujours se déplacer pour régler les problèmes. Les mails, les lettres, les coups de fil ne donnent jamais satisfaction : Ca s'ignore bien plus facilement qu'une personne déterminée qui envahit le bureau et qui demande des explications.

Depuis la rentrée d'octobre 2008, j'ai du prendre l'avion trois fois de Berlin pour rentrer pousser des gueulantes à Paris pour régler divers problèmes. Au moins quand on vient de loin, on a un bon argument pour être excédé et exiger une solution rapide au problème (combien de fois je me suis réjoui de pouvoir dire "ah, mais je repars demain soir en avion" pour accélérer les choses).

Bref, 140km A/R, j'hésiterais pas un seul instant à prendre la voiture.

Par **faben**, le **18/01/2009** à **21:14**

bonsoir et merci pour votre réponse ; c'est pas dans le fait de prendre ma voiture qui m'angoisse, c'est surtout de me demander pourquoi un tel blocage à mon égard. Je sais pertinemment que si j'envoie un mail au doyen mon diplôme me sera envoyé sous peu. J'ai tellement galéré pour mon inscription, j'ai couru, appelé etc... que là basta ! j'ai envie de marquer le coup quitte à déposer une plainte.....reste à trouver le motif. Je suis plus qu'exédée et la question que je me pose : c'est pourquoi me fait-on cela à moi ? alors que tous les autres étudiants ont été informés par courrier et ont reçu leur diplôme ? Merci quand même pour votre réponse